
Humanités numériques : enjeu définitionnel

Digital humanities: definitional issue

Dominique Vinck

Université de Lausanne (UNIL) - Lausanne - Suisse
Institut des sciences sociales (ISS)
Laboratoire d'étude des sciences et des techniques – STS Lab
dominique.vinck@unil.ch

Résumé

Le travail définitionnel n'est jamais neutre. Il est, au contraire, chargé d'enjeux. La définition d'humanités numériques n'échappe à la règle. L'article montre ainsi que la définition consistant à circonscrire un ensemble d'entités qui seront incluses et à les distinguer ce qui est exclu, conduit aussi à configurer les collectifs inclus vs exclus, leur identité, appartenance et la répartition des ressources. Le travail définitionnel observé dans les arènes des humanités numériques apparaît ainsi chargé d'enjeux, ce qui est documenté à propos des collectifs de la recherche et des milieux professionnels de la culture, du patrimoine et des sciences humaines et sociales. L'article montre également que le travail définitionnel met en équivalence les entités incluses, mais que persistent des différenciations internes et des rapports d'hégémonie entre les collectifs impliqués. Enfin, il montre aussi que le travail définitionnel est lié à la production de promesses et à l'énonciation de risques associés au déploiement du numérique qu'il s'agit d'inclure ou d'exclure également.

Mots-clés : Numérique ; Humanités numériques ; Humanisme numérique ; Définition des humanités numériques ; Promesses des humanités numériques, Risques liés au numérique

Abstract

Definitional work is never neutral. On the contrary, it is full of issues. The definition of digital humanities is no exception to the rule. The article thus shows that the definition consisting in circumscribing a set of entities that will be included and distinguishing between them and what is excluded, also leads to the configuration of the included vs. excluded collectives, their identity, belonging and the distribution of resources. The definitional work observed in the digital humanities arenas thus appears to be loaded with issues, which is documented in relation to research collectives and professional circles in culture, heritage and the humanities and social sciences. The article also shows that the definitional work puts the included entities on an equal footing, but that internal differentiations and relationships of hegemony between the collectives involved persist. Finally, it also shows that the definitional work is linked to the production of promises and the enunciation of risks associated with the deployment of digital technology, which must be included or excluded.

Keywords: Digital humanities; Digital humanism; Digital humanities definition; Promises of digital humanities; Risks of digital humanities

Introduction

La définition des humanités numériques est une thématique intéressante parce qu'une définition n'est jamais neutre. Elle contribue au regroupement d'un ensemble d'entités qui seront incluses au cours du processus définitionnel, tandis que d'autres entités seront exclues. Qui et quoi est inclus *versus* exclu peut être lourd de conséquences pour les entités en présence, surtout lorsque la définition engage des processus de répartition des ressources, de la reconnaissance, des droits et des obligations. Le travail définitionnel est donc chargé d'enjeux. Au lieu de considérer qu'il ne s'agit que d'une question de mots, voire de « cheveux coupés en quatre », la définition est souvent un sujet ennuyeux et sans grand intérêt. En revanche, dès que l'on prend en compte le fait que les mots sont associés à des choses et à des êtres humains – celles et ceux qui en sont les spécialistes, les personnes concernées –, elle prend de l'importance, se charge d'enjeux et d'émotions. L'énoncé de la liste des attributs ou qualités de la chose définie opère une distinction entre ce qui « entre » dans la définition et ce qui en est exclu. Définir, c'est attribuer du sens à des mots, en qualifiant et en distinguant les choses auxquelles, en les différenciant du reste ; il s'agit donc de borner, délimiter et tracer des frontières. Certaines définitions sont très vagues et donc très inclusives ; d'autres sont précises et précisent ce qui n'entre pas dans le champ de la définition.

Inclure et exclure

Dans le cas des humanités numériques, la question se pose de la même manière (Vinck, 2020). Expliciter ce que sont les humanités numériques revient à identifier des critères d'inclusion de qui et quoi en font partie : quels objets de recherche ; quels méthodes, outils et pratiques de recherche ; quels concepts ; et, évidemment, quelles personnes (chercheur·se·s, expert·e·s, praticien·ne·s), quelles disciplines, quels métiers, quels collectifs de recherche ou autres. « Who is in ? Who is out ? ». Définir les humanités numériques revient ainsi à assembler un collectif. Celles et ceux qui veulent en être luttent pour une définition qui les inclue en l'orientant ou en l'élargissant. Certain·e·s mobilisent largement pour faire masse et que le domaine prenne de l'ampleur moyennant une définition très inclusive. D'autres, au contraire, s'efforcent de différencier les vraies humanités numériques (*digital humanities* - DH) et les vrais *DHer*, des autres.

Que sont donc les humanités numériques ? Une première définition consiste à les présenter comme l'ensemble des disciplines scientifiques qui s'efforcent de saisir et de formaliser, par les outils et le calcul informatiques, les cultures et les dynamiques sociales, passées, présentes et en émergence. Cette définition est apparemment bien inclusive puisqu'elle convoque une grande variété de disciplines en prise à la fois avec les technologies numériques et des réalités sociales et culturelles. On y retrouve alors un très large éventail des sciences humaines et sociales (SHS), puisque l'anthropologie, l'archéologie, la géographie, l'histoire, les Lettres, la linguistique, la sociologie et bien d'autres disciplines mobilisent désormais des méthodes numériques pour étudier les objets de recherche dans leurs domaines respectifs. La question se pose toutefois de savoir s'il est inclus aussi d'autres disciplines, hors sciences humaines et sociales, notamment l'informatique (STI), les mathématiques, la physique, etc. qui conçoivent et utilisent aussi des outils numériques pour étudier la société avec la collecte et l'analyse des traces numériques de nos activités,

le traitement des données et le *big data*, la modélisation et les outils de visualisation. Font-elles partie ou pas des humanités numériques ? Poser cette question suffit à faire comprendre que le travail définitionnel se charge d'enjeux. On n'est plus dans le jeu et le travail sur les mots, mais dans l'identification des troupes. Les humanités numériques forment-elles un grand chapiteau (*big tent*) très accueillant ou, au contraire, un collectif qui se distingue par une pratique de l'interdisciplinarité SHS-STI, distinct de tous ces bataillons de chercheur·se·s monodisciplinaires ?

Revenons un instant sur le terme « humanités ». Dans la définition posée en amorce de cette discussion, « humanités » a été défini comme un ensemble de disciplines se penchant sur les cultures et les dynamiques sociales, passées, présentes et en émergence. Cela inclut clairement les sciences humaines au sens de Lettres, mais qu'en est-il des sciences sociales ? Certain·e·s restreignent la définition des « humanités » en excluant les sciences sociales ; les sciences sociales tendent d'ailleurs souvent à ne pas s'identifier au terme « humanités » et donc à ne pas se reconnaître dans le terme « humanités numériques » alors qu'elles étudient bien des cultures et des dynamiques sociales présentes et en émergence. Des universités définissent ainsi les humanités numériques comme « une science auxiliaire des Humanités » (histoire, paléographie, philologie, stylométrie, textométrie, etc.).

La définition discutée jusqu'ici concerne un ensemble de disciplines scientifiques, mais de nombreux acteurs qui ne font pas de recherche estiment aussi faire partie des humanités numériques. Cela concerne de nombreux métiers et les activités patrimoniales (archives, bibliothèques et musées notamment), culturelles et sociales (par exemple, les réseaux sociaux informatiques) qu'ils traitent. Les personnes numérisent des collections d'objets, créent des bases de données et traitent ces données pour les restituer sous différentes formes pour différents publics. Le chapiteau est alors encore plus inclusif et des débats portent sur l'inclusion ou l'exclusion de professions qui ne pratiquent pas de recherche académique.

Le travail définitionnel porte aussi sur le contenu de l'activité. Toute personne, chercheur·se ou pas, qui utilise des outils numériques pour analyser des cultures et des dynamiques sociales relève-t-elle des humanités numériques ?

Dans les espaces de discussion scientifique la question est posée. Certain·e·s intervenant·e·s tendent à répondre : non. Utiliser un moteur de recherche pour trouver des informations sur une thématique culturelle ou sociale ne fait pas de l'individu un *DHer*. De même pour l'utilisation d'une base de données, d'un outil de traitement de textes, ou d'une intelligence artificielle. Les vrais *DHers* seraient les personnes qui mettent la main dans le code, qui conçoivent et développent des outils et méthodes numériques pour traiter de données culturelles et sociales. Exit alors tou·te·s les utilisateur·trice·s qui ne font qu'utiliser des outils numériques. Il ne reste alors plus grand monde dans les humanités numériques. En outre, on retrouve surtout des personnes qui viennent de l'informatique, des maths, de la physique et de l'ingénierie, plus quelques lettrés qui jouent aux *geeks* ou des personnes à doubles compétences. Entre ces deux extrêmes, d'autres définitions élargissent le cercle en incluant les usages élaborés et raisonnés de méthodes numériques, pas seulement la conception et le développement d'outils. D'autres encore incluent l'étude critique et réflexive des usages de ces outils dans la recherche et ce que cela fait aux sciences et à leurs épistémologies que de mobiliser des outils numériques. D'autres enfin incluent aussi l'étude sociale des pratiques numériques dans la société. Les humanités numériques sont alors définies comme un espace interdisciplinaire qui réunit SHS et sciences et technologies de l'information (STI) au niveau de la recherche et du

développement de nouveaux outils, de leurs usages dans la recherche et de l'étude des pratiques numériques dans la société.

Toutes ces définitions contribuent à faire et à défaire des collectifs de recherche et de professionnel·le·s. Inversement, l'entrée en scène ou le départ de certains groupes conduit à des transformations des définitions. Il ne s'agit donc pas pour nous de nous poser au-dessus de la mêlée et de définir à la place des personnes concernées ce que sont les humanités numériques, mais plutôt de suivre et de rendre compte des dynamiques définitionnelles qui contribuent au façonnage du domaine et de ses évolutions.

Créer de l'équivalence

Notons aussi que la construction d'une définition correspond à un double processus : de différenciation (entre ce qui est inclus et exclu) et de mise en équivalence (entre les entités qui sont incluses). Les entités incluses dans la définition acquièrent ainsi une propriété commune qui, du point de vue de la définition, atténue ou suspend les différences entre ces entités.

Les DHers ne forment toutefois pas un groupe homogène. Même si des sous-communautés de chercheur·se·s et professionnel·le·s à double compétence, hybridant maîtrise de méthodes numériques et expertises de sciences humaines et sociales, tendent à former un univers social qui se reconnaît dans le vocable d'humanités numériques, restent que d'importantes différences subsistent, voire se constituent. Même s'ils sont hybrides, une accointance d'une dizaine d'années avec la littérature, les communautés et les pratiques de travail en sciences humaines, en sciences sociales ou en sciences informatiques, laisse des traces dans les individus. Ils ne sont jamais vraiment équivalents.

Les projets supposant souvent la mobilisation de compétences pointues, celles-ci se retrouvent plutôt distribuées au sein de collectifs pluridisciplinaires que portées par des personnes qui les auraient intégrées et incorporées. Aussi, les collectifs de travail sont-ils souvent hétérogènes et mettent en place des pratiques de collaboration interdisciplinaires. Des spécialistes des différentes disciplines ou métiers se retrouvent inclus, mais leurs contributions se différencient et des articulations s'instituent. Il est alors intéressant de se pencher sur les relations entre ces personnes ou ces disciplines et métiers.

En principe, les disciplines et les métiers rassemblés sont à égalité de légitimité, de pouvoir d'orientation des projets et de décision. En pratique, cette égalité ne va pas de soi. Elle doit se construire patiemment. Le plus souvent, des rapports de pouvoir, de prestige et de légitimité s'instaurent entre les disciplines et les métiers en présence. Parfois, certaines disciplines instrumentalisent d'autres : par exemple, des chercheur·se·s en informatique mobilisent des collègues en sciences sociales pour fournir des données qu'ils traitent et modélisent sans trop se soucier des traditions de recherche pluriséculaires des sciences sociales ; dans d'autres situations, les sciences humaines mobilisent des spécialistes en informatique comme simples experts des outils au service de problématiques de recherche et d'un travail conceptuel et de publication relevant des seules sciences humaines. Souvent, les membres d'une discipline regardent de haut et avec une certaine condescendance les collègues d'autres disciplines. Des rapports hégémoniques s'instaurent et il faut beaucoup d'énergie pour instaurer le respect mutuel. Dans certaines situations, les rapports de déférence entre les disciplines en présence oscillent d'un instant à l'autre et sont loin de

constituer des données structurelles (Oberhauser, 2016). Les dynamiques interdisciplinaires sont généralement frictionnelles (Vinck, 2000 ; Jaton & Vinck, 2016).

Humanité vs humanisme numérique

Avec le numérique, nombreux·ses sont les auteur·trice·s qui ont attiré l'attention sur l'ampleur des changements à l'œuvre dans les sciences humaines et sociales, dans les activités culturelles et patrimoniales et dans toute la société. Il est question de l'entrée dans une ère numérique (digital era), associée à l'idée que désormais tous les échanges passeraient par des médiations numériques. Ainsi, avec le numérique, se serait constitué un nouveau répertoire commun de manières d'être, de penser, d'agir et de communiquer : une culture numérique et un nouvel ordre social, façonné par les données et leur traitement. Avec les outils de recommandation et les nouvelles mesures de la grandeur des personnes (par le nombre d'« amis » ou de « like », les indices de citation des publications des chercheur·euse·s), pertinence, légitimité et identité sont médiées par des technologies numériques. L'humain se trouve alors redéfini et l'humanisme devient numérique après avoir été classique (retour lettré sur l'Antiquité et l'analyse critique contre l'hégémonie de l'Église), exotique (découverte de l'Autre et des différences au sein de l'humanité) et démocratique (inclusif de tous les humains) (Doueihy, 2011). Catégories, valeurs, relations, représentations et pratiques, reconfigurées triturées par des technologies numériques pervasives, façonnerait notre nouvel humanisme. L'humain lui-même se trouve redéfini et les humanités numériques concerneraient alors toutes les activités humaines, et au-delà, dans le présent et l'avenir. Plus rien n'échapperait alors à ce domaine de recherche dont la définition deviendrait coextensive à la vie humaine.

En outre, ce nouvel humanisme ne se limite pas à l'humain comme âme et esprit, être moral, rationnel et sentimental. Le numérique dépendant de techniques corporelles (par exemple, les gestes de la lecture avec les doigts et de l'écriture, de la communication, etc.), d'interfaces, de plateformes, de serveurs de données et d'infrastructures dont l'empreinte matérielle et énergétique est importante, l'humanisme numérique n'est pas qu'humanisme. Il embarque avec lui l'ensemble de la planète (Beaude, 2012). La définition de ce que sont les humanités numériques dépend donc aussi de l'extension donnée à cet humanisme numérique.

Un domaine plein de promesses, mais aussi de craintes

L'essor des méthodes et technologies numériques dans les sciences humaines et sociales s'est traduit par la constitution et l'émergence de nouveaux collectifs de recherche et de métiers qui s'assemblent sous une même bannière. Ils revendiquent une nouvelle identité et de nouvelles pratiques et annoncent la venue d'un changement radical. Les technologies numériques seraient pleines de promesses.

De telles annonces ne sont toutefois pas nouvelles. Avec l'avènement de la radio, il avait été prophétisé une société de communication globale et une circulation des idées qui créerait une noosphère, une sphère de la pensée humaine planétaire. Au début du XX^e siècle, Paul Otlet annonçait la disparition du livre au profit d'un accès télévisuel aux sources d'information. Avec l'avènement d'Internet, ce sont les idées de communauté virtuelle et de village global qui deviennent les vecteurs de nouvelles promesses de fraternité et d'un vivre ensemble plus épanouissant et à un lien social planétaire et interculturel renforcé, grâce à une communication en ligne, sincère, immédiate et

émotionnelle. Les technologies numériques sont alors chargées de promesses culturelles (Vinck, 2020) : conservation, circulation et transmission des patrimoines cultures ; accès de tous à ces patrimoines et démocratisation du savoir ; dialogue entre les peuples, les cultures et les générations ; accès convivial au passé (via des sortes de *time machines*). Elles se chargent aussi de promesses économiques grâce à la réduction des coûts de conservation et de reproduction liée à la « dématérialisation », mais aussi création de nouvelles richesses grâce aux données culturelles devenant des ressources pour l'innovation et le développement économique. Elles sont aussi des promesses scientifiques de sauvetage des sciences humaines et sociales et de leur revalorisation grâce à la quantification.

Un regard critique conduit aussi de nombreux acteurs à identifier des sujets de craintes, en particulier le risque de perdre certains patrimoines parce que leurs traductions numériques ne conservent pas tout des originaux (par exemple, du livre, la numérisation conserve surtout le contenu du texte et perd la matérialité du papier et de la reliure) et le risque de faire disparaître ceux-ci au nom du fait que leurs versions numériques seraient plus économes. Les patrimoines sont alors transformés et conservés sur des supports numériques dont on prend mesure après coup la fragilité et le coût de maintenance dans la longue durée. Certain·e·s auteur·rice·s ont à nouveau annoncé la mort du livre et des bibliothèques. D'autres ont alerté des risques de dépossession de la part de pays ou entreprises hégémoniques. Dans le domaine de la recherche, la montée en puissance du recours au numérique correspond aussi à celle des experts qui maîtrisent ces technologies et les méthodes numériques (informaticiens, physiciens, mathématiciens, etc.) qui étendent leurs travaux aux données culturelles et sociales après avoir intégré celles des sciences de la nature et de l'ingénierie, de la finance et de la biomédecine. On assiste alors à une nouvelle hégémonie et à un nouveau réductionnisme scientifique de la part d'une nouvelle physique sociale et de sciences numériques de la culture et de la société qui font fi de plusieurs siècles de sciences humaines et sociales. La valorisation des sciences humaines et sociales se fait alors pour autre chose que ce qu'elles sont et deviennent de nouveaux biens de consommation.

Des promesses et des risques sont associés au déploiement du numérique dans les sciences humaines et sociales et les activités patrimoniales et culturelles. Elles contribuent à qualifier le développement dont il s'agit et à l'évaluer, ce qui charge les définitions d'autres enjeux encore. Ainsi, pour inclure plus de promesses, la définition se fait parfois encore plus inclusive sur le plan des technologies prises en compte (par exemple, les interfaces comme des imprimantes 3D et des formes créatives d'immersion, et pas seulement les algorithmes de traitement des données). Inversement, pour contester l'idée que les humanités numériques impliqueraient certains risques, une définition plus restrictive tend à exclure certaines technologies, méthodes, pratiques ou acteurs (par exemple, exclure les outils numériques devenus ordinaires, invasifs et à finalités commerciales). Le travail définitionnel se retrouve ainsi affecté par les luttes entre acteurs pour inclure vs exclure ces risques et/ou promesses des définitions.

Conclusion

Le présent article s'est arrêté sur la question de la définition des humanités numériques. Toutefois, au lieu de prendre position sur une définition argumentée, il s'agissait surtout de rendre compte des dynamiques et des enjeux qui animent l'établissement de définitions. L'article montre en particulier que, du fait de circonscrire un ensemble d'entités qui seront incluses, définir revient à établir des frontières et à distinguer ce qui est exclu vs inclus. Il en est ainsi pour les humanités numériques dont le travail définitionnel conduit à différencier qui en fait partie et qui ne peut légitimement revendiquer. La définition se charge des questions d'identité, d'appartenance, mais aussi de répartition des ressources. Le travail définitionnel, loin de n'être qu'une question de mots, est chargé d'enjeux et de passion. La discussion a ainsi documenté plusieurs des contours définitionnels qui font l'objet de discussion dans les collectifs de la recherche et dans les milieux professionnels de la culture, du patrimoine et des sciences humaines et sociales. En outre, la dynamique pervasive du numérique conduit à étendre désormais la problématique définitionnelle à toute activité humaine, à parler d'humanisme numérique dans une perspective très inclusive, et certainement trop inclusive aux yeux de certains acteurs. L'article a également montré que si la définition met en équivalence les entités et les humains qu'elle inclut, cela n'élimine pas toute différenciation interne, se traduisant par des rapports notamment de pouvoir, de déférence et de légitimité. Enfin, l'article a mentionné quelques promesses et risques associés au déploiement du numérique dans les sciences humaines et sociales et les activités patrimoniales et culturelles. Le travail définitionnel se retrouve alors aussi affecté par les luttes d'inclusion/exclusion de risques et/ou promesses des définitions.

Références

- Beaude, Boris (2012). *Internet, changer l'espace, changer la société*. Paris : FYP éditions.
- Doueïhi, Milad (2011). *Pour un humanisme numérique*. Paris : Seuil.
- Jaton, Florian, & Vinck, Dominique (2016). *Processus frictionnels de mises en bases de données*, *Revue d'anthropologie des connaissances [En ligne]*, 10(4). URL : <http://journals.openedition.org/rac/2274>
- Oberhauser, Pierre-Nicolas (2016). *Des collaborations équivoques. La participation de spécialistes en sciences et techniques informatiques à un projet de recherche en humanités numériques*. *Revue d'anthropologie des connaissances [En ligne]*, 10(4). URL : <http://journals.openedition.org/rac/2308>
- Vinck, Dominique (2000). *Pratiques de l'interdisciplinarité. Mutation des sciences, de l'industrie et de l'enseignement*. Grenoble : PUG.